



COMMUNIQUE DE PRESSE

Association Générale de la Production Viticole (AGPV)

FNSEA

Jeunes Agriculteurs

Plan d'arrachage en viticulture : ouverture de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Paris, le 6 février 2026

Depuis plusieurs mois, les organisations de la production viticole mènent un combat constant pour faire reconnaître l'urgence économique à laquelle est confrontée la filière viticole française. En novembre dernier, lors du SITEVI, cette mobilisation avait permis d'obtenir de la ministre Annie Genevard un plan d'arrachage doté de 130 M€, prévoyant une aide de 4 000 €/ha. En obtenant, dans le cadre de l'adoption du projet de loi de finances, la concrétisation du plan de réduction du potentiel viticole avant le Salon international de l'Agriculture, la filière viticole obtient une réponse forte et concrète à l'urgence sociale et économique vécue par toute la filière viticole, durement frappée par une crise sans précédent.

Avec une aide de 4 000 €/ha, l'enveloppe permettra d'arracher 32 500 hectares. Si cet accompagnement financier n'enlève rien à la souffrance des viticulteurs contraints de devoir arracher leurs vignes, elle offre néanmoins aux acteurs de la filière une opportunité de se restructurer et de rebondir économiquement. Car face à la crise profonde que traverse la filière viticole, l'urgence est d'accompagner financièrement les viticulteurs confrontés à des impasses économiques ou dans l'incapacité de trouver un repreneur.

Pour assurer un déploiement rapide du dispositif, FranceAgriMer ouvre dès aujourd'hui un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Celui-ci permettra d'identifier les viticulteurs souhaitant bénéficier du plan et de recenser les surfaces concernées. La mise en œuvre effective du plan d'arrachage restera ensuite conditionnée à la validation de la Commission européenne.

D'autre part, la filière viticole reste entièrement mobilisée et maintient sa demande pour la mise en place d'un dispositif de distillation de crise à hauteur de 80 millions d'euros financés sur crédits européens via le fonds de réserve de crise. Le Commissaire européen à l'Agriculture, Christophe Hansen, doit se prononcer sans délai afin de débloquer les fonds attendus. Après plusieurs semaines de silence, il est inconcevable et inacceptable de laisser cette demande essentielle sans réponse, alors que le temps presse.

Contact Presse – FNSEA

Antoine Giacomazzo – antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr – 07 78 11 69 86